

EDF CNPE DE CATTEMOM

Règlement d'accès et modalités pratiques pour une visite à la centrale nucléaire de Cattenom



Pour chaque visiteur accueilli, une enquête administrative est nécessaire. **Par conséquent, un formulaire d'inscription détaillé a été envoyé à l'organisateur pour chaque participant. Ce formulaire doit être complété dans son intégralité et envoyé par e-mail au moins un mois avant la visite, avec une copie de la pièce d'identité valide de chaque participant (recto-verso, en PDF).** Il est important de noter qu'**aucune modification ne sera acceptée le jour de la visite.**

Il est essentiel que chaque visiteur ait une pièce d'identité valide le jour de la visite, identique à celle utilisée pour remplir le formulaire d'inscription et dont une copie a été envoyée. **Les détails fournis dans le formulaire doivent correspondre exactement à ceux de la pièce d'identité, jusqu'à la moindre virgule. Si ce n'est pas le cas, l'accès aux installations sera refusé.**

Les types de pièces d'identité acceptées pour entrer sur le site et visiter les installations sont les suivants :

France, Europe (UE), Suisse, Saint Marin, Monaco, Andorre et le Saint Siège	Carte Nationale d'Identité ou Passeport
Hors Union Européenne	Passeport Document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

12 à 75 ans

La visite classique, **hors zone contrôlée**, est accessible aux personnes entre **12 et 75 ans révolus**.

18 à 75 ans

La visite comprenant un accès **en zone contrôlée** est accessible aux personnes entre **18 et 75 ans révolus**.

Dans **certains cas, la visite des installations n'est pas autorisée, par mesures de précaution** :

- Personnes à mobilité réduite, ayant des difficultés à se déplacer ou sujettes au vertige,
- Personnes équipées d'un stimulateur cardiaque,
- Femmes enceintes (zone contrôlée)
- Personnes ayant récemment passé un examen en médecine nucléaire (type scintigraphie).

En cas de doute ou questions, prenez contact avec l'équipe des chargés de visite.

Nous nous réservons expressément le droit de refuser l'accès à nos installations nucléaires à tout visiteur dont l'état physique, à notre discrétion, pourrait compromettre sa propre sécurité.



Des consignes vestimentaires doivent être respectées : **port de vêtements non flottants, pantalons jusqu'aux chevilles (y compris pour les dames) et haut à manches longues.** Des chaussures de sécurité vous seront prêtées, selon le parcours de visite. Le port de chaussettes est nécessaire. Tout le complément de matériel (casque, bouchons d'oreilles ...) est mis à disposition.



Les bagages, sacs à main, téléphones, appareils photo et ordinateurs portables,... sont interdits sur les installations. Les prises de vues sont strictement interdites. **Des casiers sont à disposition au sein de l'espace EDF Odyssélec pour y déposer vos effets personnels.** En cas de vol, EDF ne sera en aucun cas responsable.